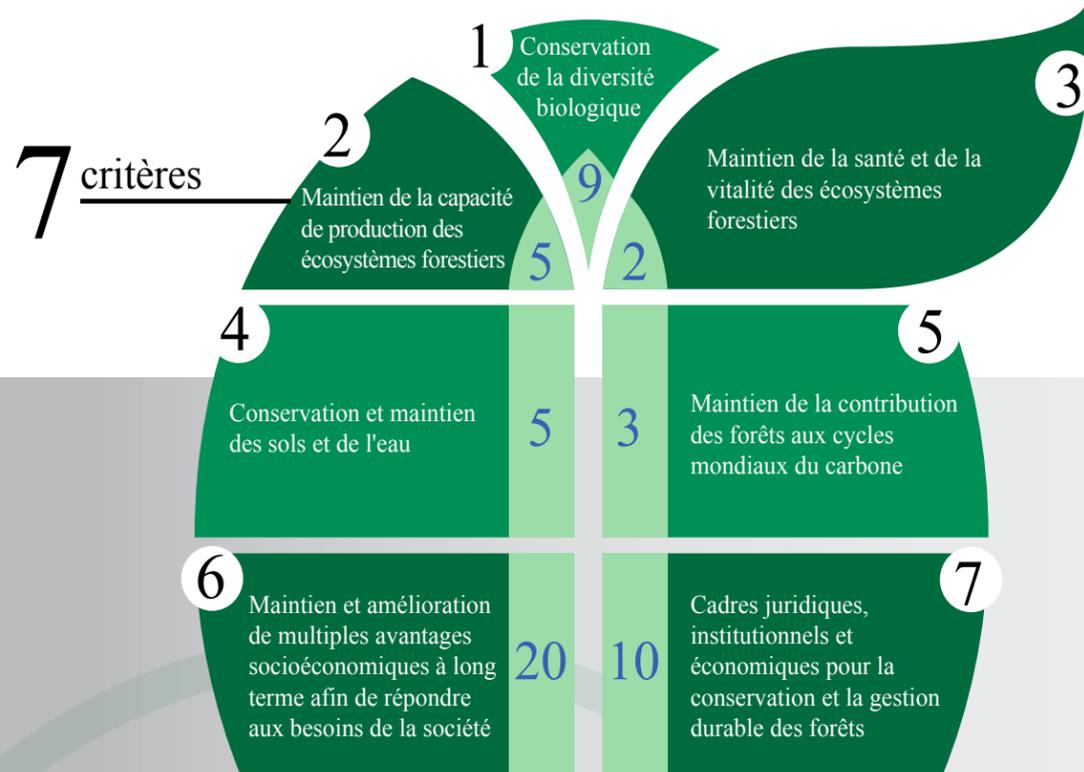


# Le Processus de Montréal

## De nombreuses langues, cultures et forêts – Un seul cadre

Le cadre de 7 critères et de 54 indicateurs du Processus de Montréal a été mis en œuvre dans l'ensemble des 12 pays membres à différentes échelles allant d'unités de gestion forestière locales à des unités régionales, nationales et même internationales.



54 indicateurs



Balayez le code QR pour obtenir plus de renseignements!

## Langue commune et données comparables – Progrès réalisés dans la gestion durable des forêts

La collaboration des pays membres du Processus de Montréal et leur participation à d'autres processus liés aux forêts ont permis de rendre plus utiles les données nationales sur les forêts à l'égard de la satisfaction à de nombreuses exigences en matière de rapports, de la facilité d'accès à un plus grand nombre de personnes et de la robustesse nécessaire à l'amélioration des pratiques de gestion et à l'élaboration des nouveaux enjeux en matière de politique.

Pour obtenir des renseignements additionnels, rendez vous sur le site :

[www.montrealprocess.org](http://www.montrealprocess.org)



# Le Processus de Montréal

## Critères et indicateurs de conservation et de gestion durable des forêts tempérées et boréales

Notre fonctionnement : Le Processus de Montréal rassemble des pays ayant des situations variées sur les plans social, économique et politique au sein d'un forum volontaire qui permet d'échanger des idées et de favoriser la collaboration en vue de résoudre les problèmes communs et de réaliser des progrès vers l'atteinte d'un objectif commun, soit la gestion durable des forêts tempérées et boréales.

Les pays membres du Processus de Montréal représentent :

- 49 % des forêts mondiales
- 31 % de la population mondiale
- 90 % des forêts tempérées et boréales à l'échelle mondiale
- 49 % de la production mondiale de bois rond
- 58 % des forêts plantées à l'échelle mondiale

## Les 12 pays membres du Processus de Montréal



## Cadre uniforme – Pour un réel changement

Le Processus de Montréal fournit aux pays un cadre approuvé internationalement et uniforme de critères et d'indicateurs qui leur permet de procéder à des activités de surveillance et d'évaluation, et de communiquer à leurs citoyens et à la communauté internationale des données qui sont crédibles et pertinentes et qui démontrent le caractère durable de la gestion des forêts.

Le cadre de critères et d'indicateurs du Processus de Montréal :

- est intégré dans les processus nationaux d'élaboration de rapports;
- oriente l'élaboration des politiques et des programmes nationaux;
- est mentionné dans la législation nationale et la réglementation forestière;
- est harmonisé avec les programmes nationaux d'inventaire forestier;
- oriente l'élaboration des normes nationales en matière de foresterie;
- renforce les systèmes de certification nationaux;
- s'harmonise avec les activités internationales d'établissement de rapports.

## L'importance du Processus de Montréal

Dans le monde actuel caractérisé par une évolution rapide des pratiques d'aménagement du territoire, l'adoption d'un cadre commun et partagé qui fait appel à des critères et à des indicateurs reconnus internationalement aide les chercheurs, les gestionnaires et les décideurs à évaluer des données pertinentes à la gestion durable des forêts à l'échelle locale, régionale, nationale et mondiale.



Excursion lors de la 25<sup>e</sup> réunion du Groupe de travail du Processus de Montréal, parc national de Villarica, Chili, juillet 2015.

### Utilité mondiale

Le Processus de Montréal contribue à favoriser l'émergence d'un consensus international sur l'établissement des rapports liés à l'aménagement forestier durable. Les pays membres ont préparé des rapports en utilisant les critères et les indicateurs et cherchent continuellement à améliorer ces critères et indicateurs afin qu'ils reflètent la compréhension de ce qui définit l'aménagement forestier durable. Par l'entremise du Processus de Montréal, les pays peuvent interagir avec d'autres processus de critères et d'indicateurs et d'autres organisations forestières internationales afin de rationaliser la production des rapports et d'accroître l'uniformité des données forestières mondiales.

L'établissement de liens solides avec le processus Forest Europe (FE), l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a permis de mieux harmoniser les exigences en matière de rapports de l'Évaluation des ressources forestières mondiales (FRA 2015) par l'élaboration du Questionnaire collaboratif sur les ressources forestières (CFRQ).

### Prochaines étapes

- Élargir la portée des critères et des indicateurs afin de mieux décrire l'éventail des services écosystémiques forestiers.
- L'élaboration éventuelle de méthodologies afin d'améliorer la mesure des indicateurs quantitatifs.
- Accroître la collaboration avec les autres processus de critères et d'indicateurs.
- Appliquer le cadre afin de déterminer comment les forêts s'harmonisent dans le paysage.

## Un cadre durable, stable et exhaustif pertinent à toutes les échelles

Cette initiative entièrement volontaire célèbre actuellement les 20 années de participation continue de l'ensemble de ses 12 pays membres. Au cours de ces 20 années, l'initiative a pris beaucoup d'essor à l'échelle nationale et internationale et a grandement influencé la compréhension nationale et internationale de l'aménagement forestier durable.

1992	1993	1994	1995	1996	1997	2003	2007	2008-2009	2009	2012	À partir de 2013	2015
Sommet de la Terre de Rio – Énoncé des Principes forestiers et déclaration de l'Agenda 21 concernant la durabilité des forêts.	Un séminaire international de spécialistes du développement durable des forêts tempérées et boréales est organisé à Montréal, au Canada.	Le Groupe de travail du Processus de Montréal est mis sur pied.	Déclaration de Santiago – Premier cadre de critères et d'indicateurs adopté du Processus de Montréal.	Le Comité consultatif technique du Processus de Montréal est mis sur pied.	Diffusion des premiers rapports préliminaires des pays membres. Diffusion du premier rapport préliminaire du Processus de Montréal.	Diffusion des premiers rapports des pays. Diffusion du premier Rapport global du Processus de Montréal.	Des indicateurs révisés sont adoptés concernant les critères 1 à 6.	Diffusion des deuxièmes rapports des pays.	Des indicateurs révisés sont adoptés concernant le critère 7. Diffusion du deuxième Rapport global du Processus de Montréal, intitulé <i>A vital process for addressing global forest challenges – the Montréal Process 2009</i> .	Énoncé conjoint de collaboration diffusé par le Processus de Montréal, l'OIBT, le FE et la FAO des Nations Unies sur la rationalisation des rapports mondiaux sur les forêts et le renforcement de la collaboration.	Diffusion des troisièmes rapports des pays. Le Questionnaire collaboratif sur les ressources forestières est élaboré et son application permet de rationaliser les rapports mondiaux sur les forêts.	La réunion de Santiago célèbre le 20 <sup>e</sup> anniversaire de l'adoption du cadre des critères et des indicateurs. L'Évaluation des ressources forestières mondiales 2015 est rédigée conjointement par plusieurs comités de processus de critères et d'indicateurs.

## Le saviez-vous?

### Dans les pays membres du Processus de Montréal :

- Depuis 1990, la superficie totale des forêts a augmenté de 59 millions d'hectares, soit une superficie plus grande que celle de Madagascar et environ la moitié de la superficie de l'Afrique du Sud, ou près de 74 millions de terrains de football.
- La superficie des forêts plantées a augmenté de 70 millions d'hectares depuis 1990.
- Les forêts sont gérées à de multiples fins : p. ex., la protection de 723 millions d'hectares de forêt aux seules fins de protection des sols et de l'eau, et la protection de 142 millions d'hectares spécifiquement désignés comme tels. Les 142 millions d'hectares de zones protégées représentent environ le tiers de la superficie de l'Union européenne.
- La production de bois rond a augmenté de 22 % (de 763 à 932 millions de mètres cubes) entre 1990 et 2015, passant de 42 à 49 % de la production mondiale. Placée par terre en blocs d'un mètre cube mis bout à bout, la récolte annuelle dans les pays membres ferait 23 fois le tour de la Terre.
- Les forêts des pays membres ont fourni de l'emploi à plus de 12 millions de personnes.



Les forêts sont essentielles au bien-être des populations locales et à la santé de l'environnement naturel. Lorsqu'elles sont gérées de façon durable, les forêts peuvent offrir un vaste éventail de biens et services économiques, sociaux et environnementaux au profit des générations actuelles et futures.